



JEU : DÉCODEZ-MOI !

COMMENT ON JOUE ?

Trouvez le code qui vous permettra de connaître l'année de rédaction de la loi Aubry pour le passage aux 35 heures de travail hebdomadaires et la création des RTT.

Grâce à la table de traduction, remplacez les symboles par les chiffres puis additionnez ou soustrayez-les :

Table de traduction :

0 = ✱ 1 = ☒ 2 = ○ 3 = ◆ 4 = ◐ 5 = ◇ 6 = ⊙ 7 = ⊞ 8 = ⊘ 9 = ✨

Décryptez le code ci-dessous :

$$\odot \oplus \otimes + \blacklozenge \circlearrowright \star - \bigcirc \boxtimes \oplus \star = \dots\dots$$

$$678 + \blacklozenge \circlearrowright \star - \bigcirc \boxtimes \oplus \star = \dots\dots$$



La loi n° 1998-461 du 13 juin 1998, dite loi « Aubry I », fixe la durée légale du travail à 35 heures hebdomadaires au 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariées et au 1er janvier 2002 pour les autres.

Solution : 678 + 3490 - 2170 = 1998.